

**P.4**  
Arachides  
en Bretagne

**P.10**  
Produits végétaux pour  
l'alimentation humaine

**P.24**  
Résultats éco en  
jeunes bovins

**P.32**  
Bocage et  
réglementation

Novembre 2023

# #16



## P.12 dossier INSTALLATION - TRANSMISSION

### TRANSMETTRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

[www.chambres-agriculture-bretagne.fr](http://www.chambres-agriculture-bretagne.fr)



# #16 Sommaire



**P 04 LA STATION D'AURAY TESTE LES ARACHIDES**

**P 04 ACHAT ET VENTE D'OVINS OU DE CAPRINS**

**P 05 ÉLEVAGE ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**P 06 TRAVAUX DES CHAMPS ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

**P 06 BIEN VIVRE EN COLLECTIF AGRICOLE**

**P 07 PARLONS-EN : QUEL TEMPO POUR DÉCIDER ?**

**P 07 « NOTRE PARCOURS D'INSTALLATION CERTIFIÉ »**

**P 08 ACCOMPAGNEMENT : LA TRANSMISSION**

**P 10 MARCHÉ DES PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE**

**P 12 DOSSIER : INSTALLATION - TRANSMISSION**

**P 18 COUVERTS VÉGÉTAUX EN SYSTÈMES LÉGUMIERS**

**P 20 LA BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE**

**P 22 DE LA BETTERAVE FOURRAGÈRE À TRÉVAREZ**

**P 24 RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN JEUNES BOVINS**

**P 26 VENTILATION DES BÂTIMENTS PORCS**

**P 27 VALORISER LES EFFLUENTS AVICOLES**

**P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS**

**P 31 DES ROTATIONS DIVERSIFIÉES À KERGUÉHENNEC**

**P 31 RÉSULTATS DES « FERMES DEPHY »**

**P 32 ENTRETIEN DES HAIES, BRÛLAGE DES RÉSIDUS**

**P 33 LA PROTECTION DU BOCAGE AGRICOLE**

**P 34 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE RECRUTENT**

**P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO**





**Sébastien Rouault,**  
Élu en charge de l'Installation-  
Transmission pour les Chambres  
d'agriculture de Bretagne

# La transmission, une histoire de rencontre

Installer et transmettre dans les meilleures conditions est la priorité des Chambres d'agriculture. Nous sommes là pour vous aider, apporter les expertises collectivement, chacun dans son cœur de métier. Parfois, il faut imaginer une seconde vie pour l'exploitation, pour retrouver de la rentabilité et prendre en compte les nouveaux enjeux de transition. La question de l'amélioration de la transmissibilité est posée : recherche de valeur ajoutée, autonomie, réduction de charges, changement de systèmes, regroupement parcellaire voire division d'outils... Nous devons être innovants pour garder une agriculture nombreuse, viable et vivable.

Je vous invite chaleureusement à lire le dossier de ce mag et aussi à de belles rencontres à l'occasion de la quinzaine de l'installation transmission !

## L'AGENDA



Plus d'infos sur  
[chambres-agriculture-bretagne.fr](http://chambres-agriculture-bretagne.fr)

### # QUINZAINE DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

- Le 21 novembre,  
web-conférences
- Du 23 novembre  
au 1<sup>er</sup> décembre

Rencontres dans toute la Bretagne

### # JOURNÉE RÉGIONALE LAITIÈRE :

- Le 7 décembre  
à la Maison de l'agriculture,  
Rennes (35)

### # JOURNÉE FERMES NUMÉRIQUES

- CONNECTIVITÉ, CYBERSÉCURITÉ
- Le 12 décembre  
web-conférence

#### le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES  
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : André Sergent

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Karen Courtes, Charles David, Émilie Dumerat, Denis Follet, Fanny Hanser, Gabrielle Joly, Régis Le Carlier, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Marion Dutrançois, Anne Estebanez, Céline Jubault, Estelle Perotteau, Élodie Robert, Vicky Roland et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision.

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/D11/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502  
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



## Vie des Stations

### Station d'Auray

# FAISABILITÉ DE LA CULTURE D'ARACHIDES EN BRETAGNE

La station d'Auray teste la culture de cacahuètes, dans un contexte de production sous tunnel en agriculture biologique.

À la station d'Auray, l'objectif est de travailler la faisabilité technico-économique d'une culture d'arachides dans nos conditions pédoclimatiques.

Malgré les problèmes rencontrés en cours de culture – rongeurs, acariens, anthracnose – les rendements sont prometteurs.

Le but est désormais de reconduire l'essai et de travailler sur les points suivants: sécuriser le semis direct en protégeant la culture vis-à-vis des rongeurs, nous testerons en 2024 le semis direct de gousses entières;

contrôler les populations d'acariens par des lâchers préventifs d'auxiliaires et en testant cette culture en plein champ; mettre en place un (ou plusieurs) mode(s) opératoire(s) pour le nettoyage et le séchage des gousses; mettre au point un système de conditionnement pour le stockage et la vente des cacahuètes.

#### CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cet essai est réalisé dans le cadre du projet ClimatVeg, porté par Vegepolys Valley, qui porte sur la transition et la



Les cacahuètes fin septembre, après séchage

durabilité des systèmes de productions végétales face aux changements climatiques en Bretagne et Pays de la Loire. À Auray, nous travaillons aussi dans ce cadre sur la consolidation d'itinéraire technique d'une production de pastèques de plein champ en agriculture biologique en Bretagne.

#### Maët Le Lan

maet.lelan@bretagne.chambagri.fr



## La puce à l'oreille

### Penser à notifier les mouvements

# ACHAT ET VENTE D'OVINS OU DE CAPRINS

Chaque entrée (déchargement) et chaque sortie (chargement) d'ovins ou de caprins doit être déclarée sous sept jours à l'EdE, que l'on soit éleveur ou particulier. Cette notification s'effectue par le biais du document de circulation. L'acheteur comme le vendeur sont obligés de notifier leurs mouvements d'animaux. Sur ce document, ces derniers notifient le transporteur, le chargement (départ) et le déchargement (arrivée). Pour notifier, deux procédures sont possibles: envoi par courrier à l'EdE ou par notification électronique. Pour plus de facilité et de rapidité, l'EdE met un site web à la dispo-

sition des détenteurs pour effectuer toutes ses démarches.

#### COMPLÉTUDE ET COHÉRENCE

Pour assurer la traçabilité des mouvements, il est indispensable de bien compléter le bon de circulation: numéro d'élevage et coordonnées au départ comme à l'arrivée, informations du transporteur, dates et signatures sont requis, tout comme les données relatives aux animaux transportés. La cohérence des dates de chargement et de déchargement est primordiale. De même le nombre d'animaux chargés



doit correspondre au nombre déchargé avec, le cas échéant, le renseignement d'animaux morts durant le transport. Chacun conserve un exemplaire du bon de circulation: le vendeur, le transporteur, l'acheteur et l'EdE.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

SPACE 2023

# LES COLLECTIVITÉS BRETONNES SOUTIENNENT L'ÉLEVAGE

Que serait la Bretagne sans l'élevage ? C'est ce thème qu'ont choisi de partager les Chambres d'agriculture de Bretagne avec 120 élus des collectivités bretonnes.

Depuis 2017, les Chambres d'agriculture de Bretagne proposent une journée spécifique, au Space, pour les représentants des collectivités de Bretagne. Au-delà des contacts réguliers, c'est un moment privilégié qui permet de mieux les connaître, de partager les enjeux des filières agricoles bretonnes, mais aussi de développer des relations partenariales. 2023 était consacrée à l'élevage et aux actions que l'on peut mettre en place collectivement pour le maintenir ou le favoriser.

## PARTAGER LES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

Des expériences de collaboration ont été présentées illustrant chacune des actions en faveur de l'élevage, conduites par les Chambres d'agriculture avec des collectivités locales, notamment des communautés de communes... Par exemple, Dinan Agglomération a développé un programme de sensibilisation à la transmission agricole afin de favoriser la reprise des élevages laitiers. Ploërmel Communauté a engagé une démarche d'échanges parcellaires accessible à toutes les entreprises agricoles pendant 2 ans.

Hervé Le Goff  
Herve.legoff@bretagne.chambagri.fr

Le Projet alimentaire territorial de Bretagne centre, qui accompagne les restaurants des écoles primaires à s'approvisionner en local, a été l'une des actions présentées au Space.



## L'élevage est un atout pour la Bretagne

### LE SAVIEZ-VOUS?

Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont créé un site destiné aux collectivités et aux territoires :

[agriculture-collectivites.bzh](http://agriculture-collectivites.bzh)

Il a dit



**GAËTAN LE SEYEC**  
Élu à la Chambre d'agriculture du Morbihan

« Moi, en tant qu'agriculteur, j'ai apprécié que les représentants des collectivités s'intéressent à l'avenir de notre élevage breton. Les collectivités ont besoin de soutien et nous aussi on a besoin de leur appui pour pouvoir maintenir l'élevage sur les territoires et la dynamique économique. Décrié par certains, l'élevage pourrait pourtant bien nous être envié demain ! »

# Métiers

## Juridique

# TRAVAUX D'AUTOMNE : RESPECTER LA RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE

Les passages répétés aux sorties de champ, avec les dépôts de terre et végétaux qui les accompagnent, rendent la route glissante, particulièrement par temps de pluie. Une signalisation adéquate est obligatoire pour alerter les automobilistes et les inciter à adapter leur conduite. Les panneaux doivent être installés dans les deux sens de circulation à 150 m de la partie de route concernée. Le cas échéant, les panneaux seront installés avant un virage ou sommet de côte. Le nettoyage de la route est obligatoire et devra intervenir immédiatement en fin de chantier.

L'article R116-2 du Code de la voirie routière punit d'une amende de 1500 € ceux qui « *auront laissé écouler ou*

*auront répandu ou jeté sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public* ». Cette sanction est encourue même si aucun accident n'a lieu.

Les personnes intervenant sur la chaussée seront correctement signalées par le port de gilets réfléchissants pour préserver leur sécurité. En cas d'accident sur la chaussée rendue glissante, votre responsabilité pourra être engagée et vous serez éventuellement condamné à indemniser la victime pour les préjudices matériels et corporels subis.

**Gwenola Lesné**

[gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr](mailto:gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr)



Daria Hueske, Unsplash



### POUR ALLER PLUS LOIN

Lors de vos chantiers, pour signaler votre présence sur la route et pour connaître précisément la réglementation applicable, il est conseillé de joindre les services techniques du gestionnaire de la route concernée : commune, département ou État (DIR).

## La ferme de Keruzerh à Locoal-Mendon (Morbihan)

# BIEN VIVRE EN COLLECTIF

**Julien et Hélène Leray, de l'Earl La ferme de Keruzerh**, ont rejoint l'éco-village « Demain en Main ». « Au tout départ, nous étions cinq autour d'un projet agricole, de logements et de coworking. Aujourd'hui, nous sommes une vingtaine d'adultes et trois foyers. Le fait d'habiter sur place fait partie du sens même du collectif, mais pour autant, il n'était pas question d'une grande colocation ! Chacun a sa maison et son jardin privatif. »

### DONNER SES LIMITES

« Les règles de vie ont dû être posées : dire aux enfants qu'il fallait être invité pour aller chez les copains, inciter les personnes qui passaient en plein repas

à revenir plus tard... Un autre point important a été la gestion des déplacements. Il a fallu séparer les voies de circulation des trajets privés de celles des trajets professionnels, mettre les lieux de formation ailleurs que dans l'espace village. De même, pour le matériel de la ferme, alors qu'on souhaitait le mutualiser au départ, on a décidé de le séparer. Celui-ci doit être ramené au même endroit. On peut le partager, mais on formalise, voire on fait un état des lieux. Cela évite de le chercher partout ou de le trouver abîmé... »

**Caroline Denechau**

[caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr](mailto:caroline.denechau@bretagne.chambagri.fr)



### TRAVAILLER EN COLLECTIF

Découvrez des solutions originales pour votre projet agricole :

<https://tinyurl.com/agri-collectif>

## Parlons-en

## QUEL TEMPO POUR DÉCIDER ?

Thomas est surchargé de travail. Son associé, à 4 ans de la retraite, est en arrêt de travail. Un salarié vient en appui, mais Thomas est anxieux quant aux décisions à prendre pour la suite de l'exploitation.

## LE PROCESSUS DE DÉCISION

Certaines décisions sont faciles à prendre parce que vous connaissez bien le sujet. Vous pouvez aussi suivre votre intuition ou avoir un déclic. Dans d'autres situations, la direction à choisir n'est pas évidente. Il est crucial de ne pas se précipiter. Voici une proposition en six étapes d'un processus de décision réfléchi.

1 - S'arrêter, réfléchir et prendre du recul. 2 - Rassembler les faits et les informations nécessaires. 3 - Examiner les solutions possibles, avec leurs conséquences positives et négatives,

pour soi, pour les autres, pour l'entreprise, à court terme, moyen terme et long terme... Une autre méthode consiste à analyser la solution selon le prisme des forces, faiblesses, risques et opportunités. 4 - Débattre avec les associés. 5 - Prendre la décision. 6 - Agir.

Le temps pris pour décider n'est pas perdu. Il est parfois nécessaire de négocier un délai pour cheminer avec ses associés ou ses partenaires. La communication avec l'entourage reste primordiale tout au long de ce processus.

## Agnès Jouin

agnes.jouin@bretagne.chambagri.fr

*Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



Javier Allegue-Barros, Unplash



## LES RELATIONS HUMAINES EN AGRICULTURE

[www.formation-agriculteurs.com/exploitants/ressources-humaines/](http://www.formation-agriculteurs.com/exploitants/ressources-humaines/)

## Olivier Danjean et Armel Guivarch

## « NOTRE PARCOURS D'INSTALLATION CERTIFIÉ »

Le réseau des Chambres d'agriculture a mis en place Certicrea « Création ou Reprise d'une Exploitation Agricole », une certification destinée aux repreneurs ou créateurs d'entreprise dans le secteur agricole et rural. Un parcours de formation « à la carte » permet d'acquérir ou renforcer des compétences indispensables à la bonne conduite de l'entreprise, de travailler ses chiffres, de confronter son projet auprès d'élus, de le valoriser auprès de futurs partenaires.

**Les Finistériens, Olivier Danjean et Armel Guivarch, deux nouveaux maraîchers bio,** ont obtenu cette certification en 2022. « La certification Certicrea s'est bien déroulée. Elle nous a

permis de compléter les apports de nos formations BPREA et BPREH. Grâce au module "Poser les bases d'une bonne association", nous avons compris la façon de nous améliorer continuellement en communication. Le module "Réaliser son étude de marché" nous a aussi fait avancer. Les méthodes de calcul — marge brute et revenu disponible — nous ont permis d'aller plus loin. Le module "Présenter son projet" demandait un passage devant un jury, ce qui nous a permis d'échanger avec des professionnels. »

## Françoise Fourn

francoise.fourn@bretagne.chambagri.fr



## POINT ACCUEIL INSTALLATION

- 0 820 22 29 35 (0,09 € la minute),
- du lundi au vendredi,
- de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

[www.jemelanceenagriculture.com](http://www.jemelanceenagriculture.com)



Gilles Sommier, agriculteur à Plaintel (22), a transmis son exploitation.

### Le pack transmission

## « POUR DISPOSER D'ÉLÉMENTS OBJECTIFS »

La transmission est un processus, certains cédants ne savent pas par où commencer. Le « pack transmission » vous aide à faire des choix. Il comprend un audit de l'exploitation avec une valeur de l'entreprise. Retour sur l'expérience de Gilles Sommier.

Gilles Sommier a décidé d'arrêter son exploitation à l'âge de 55 ans en raison de problèmes de santé. Il décide d'appeler la Chambre d'agriculture. Une visite lui est proposée dans un premier temps. Le conseiller aborde lors de ce rendez-vous tous les aspects de la transmission: le foncier, les propriétaires, la maison d'habitation, les activités après la transmission, le volet économique. À l'issue, un plan d'action est proposé à Gilles avec, notamment, la proposition d'un « pack transmission ».

#### AUDIT ET ÉVALUATION

Le pack transmission comprend deux parties: audit et évaluation. L'audit correspond à la description détaillée des moyens de production et des différentes stratégies de transmission et de leurs conditions de faisabilité. La Région

« L'outil de base  
pour  
entamer des  
discussions »

Bretagne apporte une aide à la réalisation de ces audits. L'évaluation consiste à donner une approche de la valeur de l'entreprise à partir de plusieurs méthodes, notamment patrimoniale et économique.

#### « SE FAIRE ACCOMPAGNER ! »

Gilles en parle ainsi: « Au début tout était compliqué pour moi. Une fois l'audit

fait, j'avais des repères. Tout est écrit, clair, précis: le cadastre, le parcellaire, les propriétaires, les chiffres... C'est important d'avoir les différentes valeurs, patrimoniales et économiques. Cela permet d'ouvrir les yeux sur la valeur réelle de l'exploitation. C'est l'outil de base pour entamer des discussions. J'avais deux personnes intéressées pour mon exploitation. L'audit a été un pilier pour présenter ma ferme et pour fixer mon prix. Il apporte des éléments objectifs. C'est important de se faire accompagner car on ne pense pas à tout ».

Après la transmission de son exploitation, Gilles a réussi sa conversion professionnelle et est devenu formateur.

**Valérie Lavorel**

valerie.lavorel@bretagne.chambagri.fr



## Parole d'expert

**Karl Pierret,**  
Conseiller transmission

« La transmission est un processus de changement qui suscite chez les cédants beaucoup de "remous". Certains ont l'impression d'être perdus ou bien de ne pas savoir par où commencer. Le "pack transmission" est une étape très importante, c'est une photographie en 3D de l'exploitation. Cela amène des éléments objectifs dans un processus où l'affectif prend parfois le dessus. L'analyse des conseillers participe à la perception par les cédants des points forts et des points faibles de leur exploitation. Concernant les valeurs, ce que nous proposons pose des jalons. Cependant, l'exploitant reste libre de fixer son prix. La partie descriptive des moyens de production pourra être remise aux candidats à la reprise. Il ne faut pas forcément faire ce travail trop tôt avant la transmission car les chiffres bougent, bien sûr. Ils peuvent cependant être mis à jour et restent pertinents 2 ou 3 ans. »



## VOS FORMATIONS La sélection du mois

### 22 - Maîtriser la fabrication de yaourts et de desserts lactés

« Je souhaite apprendre à fabriquer des produits laitiers de type yaourts et desserts lactés en situation réelle sur mon exploitation »

La Motte, 5 et 6 décembre 2023  
Florence Travert, 02 97 79 22 25  
nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

### 29 - Réussir l'élevage des veaux en collectif

« Les jeunes veaux laitiers sont souvent logés en cases ou niches individuelles les premières semaines. Je souhaite réussir l'élevage des veaux dans le nouveau contexte »

Quimper, 1<sup>er</sup> février 2024  
Marylise Le Guénic, 02 97 36 13 33  
rosina.lemoigno@bretagne.chambagri.fr

### 35 - Développer l'intelligence émotionnelle pour gagner en confiance

Vous êtes agricultrice. Vous voulez développer vos capacités à gérer et à agir avec vos émotions, notamment en situation de stress et de conflits.

Rennes, 1<sup>er</sup> et 15 février 2024  
Nabila Gain Nachi, 02 23 48 27 02  
anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

### 56 - Gestion des déchets

La transition écologique vous intéresse ? Rejoignez-nous pour en apprendre plus sur la gestion des déchets.

Ploërmel, 4 décembre 2023  
Pauline Chereh, 02 97 28 31 47  
lauriane.legaillard@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics  
**TOUTES LES FORMATIONS**  
pour vous et vos salariés  
sur notre site web:

[www.formation-agriculteurs.com](http://www.formation-agriculteurs.com)

## CONTACTS

Les conseillers transmission du Point accueil transmission :

- Ouest Côtes-d'Armor : Karl Pierret, 06 76 00 44 42 ;
- Est Côtes-d'Armor : Solweig Meslier Paquet, 06 65 65 32 93 ;
- Sud Finistère : Rose-Marie Derrien, 06 48 98 54 60 ;
- Nord Finistère : Anthony Froger, 07 84 16 25 79 ;
- Nord et est Ille-et-Vilaine : Annette Hurault, 07 86 88 17 06 ;
- Ouest et centre Ille-et-Vilaine : Valérie Lavorel, 06 73 21 72 97 ;
- Sud Ille-et-Vilaine : Jean-Michel Drouin, 07 88 84 93 13 ;
- Est et sud Morbihan : Rémi Castel, 06 76 15 82 98 ;
- Nord et ouest Morbihan : Laurence Chèze, 06 30 98 09 06.

## EN SAVOIR PLUS

Besoin de se faire accompagner, se former, se renseigner sur la transmission?

<https://tinyurl.com/agri-transmission>



Anton, Unsplash

Produits d'origine végétale pour la consommation humaine

## LA BRETAGNE CONCERNÉE PAR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

En 2022, un quart des innovations du Salon international de l'alimentation portait sur des produits végétariens ou végan. Cette évolution amène à une réflexion sur la place des industriels et des agriculteurs bretons sur ce marché.

L'offre de produits d'origine végétale pour la consommation humaine rassemble à la fois les substituts aux produits d'origine animale (lait, viande) et des plats préparés végétariens. Pour les boissons — secteur avec l'offre végétale la plus implantée —, elle représente déjà 8,8 % du marché total. Nous avons rencontré douze industriels de l'agroalimentaire, majoritairement en Bretagne, concernés par cette offre. L'analyse de ces échanges confidentiels permet de comprendre leur positionnement vis-à-vis de ce marché et certaines de leurs stratégies, afin d'anticiper les potentiels impacts sur l'agriculture bretonne.

### LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES CONCERNÉES

Lors des entretiens, nous avons pu recenser 21 espèces végétales utilisées

comme matières premières: soja, pois, féverole, lin, lupin, chanvre, riz, avoine, épeautre, sarrasin, pois chiche, blé, maïs, lentille, seigle, noix de cajou, millet, haricot blanc, haricot rouge, algue et

tournesol. Le pois est le plus cité, suivi du soja, du pois chiche et du tournesol. Certains acteurs refusent le soja pour diverses raisons, parmi celles citées: « Des risques de perturbations endo-

### Les acteurs bretons de l'agroalimentaire étudient l'intérêt de ce marché.



criniennes », « son goût et sa texture », « sa production difficile en Bretagne ».

## FAIRE SA PLACE SUR CE MARCHÉ

Certaines structures interrogées, positionnées initialement sur les productions d'origine animale, se sont développées sur le marché du végétal à différentes échelles de stratégie et de temps. Par exemple, le positionnement est plus prépondérant au sein de l'entreprise Olga – sur ce marché depuis 1988 – et plus récent pour les coopératives Cooperl et Eureden.

Si d'autres – comme La Vie, Hari&Co ou Kokiriki – se sont créés uniquement autour des produits végétaux, toutes les entreprises enquêtées ont pour objectif de trouver une place sur ce marché à la fois innovant et diversifié. À terme, les distributeurs pourraient demander une alternative végétale en complément de l'offre de produits d'origine animale, pour répondre aux attentes des consommateurs.

## DES FILIÈRES BRETONNES

Une partie des matières premières utilisées est importée en raison d'un manque de disponibilité en France et d'un prix de marché plus avantageux, soit 82 % de la consommation nationale de lentilles et 79 % du soja. La Bretagne a tout de même des atouts à faire valoir, notamment avec sa participation à l'exportation de pois et de pois chiches. Les Chambres d'agriculture de Bretagne travaillent au développement de cultures riches en protéines végétales dans la station expérimentale de Kerguéhennec (Morbihan), où entre autres sont menés des essais sur l'acclimatation du soja. Depuis 2020, l'association Leggo (Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Normandie) a pour but de soutenir le développement d'une filière légumineuse tant du point de vue commercial, avec la contractualisation et la rentabilité économique, que technique.

**Clara Le Mouel,**  
stagiaire IAE La Rochelle  
maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

L'association Leggo appuie le développement local des légumineuses à destination de l'alimentation humaine.



## BLOG AGRIECO

Retrouvez plus d'informations sur ce sujet sur le site  
[blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr](https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr)

<https://tinyurl.com/agrieco-vg>



## Il a dit

**JEAN-RENÉ MENIER**

Président de l'association Leggo

« L'objectif de l'association Leggo est de diversifier les cultures tout en respectant une pérennisation de la production et la fidélisation des producteurs. Dès lors qu'on produit pour l'alimentation humaine, la rémunération doit couvrir la production et la prise de risque. Le consentement à payer est donc nécessaire pour lancer la production. L'association propose aussi des démonstrateurs territoriaux pour accompagner au mieux la mise en place et le suivi de nouvelles cultures et ainsi assurer leur pérennité. Mutualiser les sites de collecte et de triage, semble pertinent. Il faut encourager et apprendre à se faire confiance et à travailler ensemble. Concernant le choix des légumineuses, nous étudions les attentes des consommateurs, davantage tournées vers le pois chiche, le soja et la lentille, et les capacités d'adaptation climatiques de la Bretagne. Il suffit de regarder les cultures du sud de la Loire, qui seront dans une dizaine d'années adaptées aux conditions climatiques de la Bretagne. »

# Transmettre en toute sérénité

Les Chambres d'agriculture de Bretagne organisent la 10<sup>e</sup> édition de la Quinzaine de l'installation - transmission. Avec l'ensemble des partenaires du Réseau, nous avons choisi de mettre l'accent sur la dimension humaine, condition de réussite de la rencontre entre transmetteur et repreneur. Un avant-goût dans ce dossier...



Gregam Pix

Pilote : Marie-Isabelle Le Bars. Dessins : Vincent Cazas

Quinzaine de l'installation et de la transmission

## À la croisée des chemins...

La quinzaine de l'installation et de la transmission est le bon moment pour faire le tour des questions clés, réunir des informations et conseils, prendre des contacts et tenter de se projeter dans cette étape de transmission-reprise.

Une étape dans mon cheminement pour trouver le bon repreneur ou la bonne ferme.



Syda Productions, stock.adobe.com

La quinzaine de l'installation et de la transmission se déroule du 21 novembre au 1<sup>er</sup> décembre. Elle est destinée à tous les agriculteurs en réflexion ou en phase de transmission de leur entreprise, et à tous les porteurs de projets en recherche de foncier ou d'association. « Par où commencer ? Quels sont mes souhaits, pour moi et pour mes proches, le plus sereinement possible... et qui sait, je vais peut-être trouver le bon repreneur ou la bonne ferme. »

### LA DIMENSION HUMAINE

Nous avons choisi avec l'ensemble des partenaires du Réseau Transmission de mettre cette année l'accent sur la posture des futurs cédants et sur la dimension humaine. Si le travail sur la transmissibilité est déterminant, et qu'il est abordé, bien sûr, dans les tables rondes et sur le forum, la transmission est avant tout une rencontre humaine, entre un transmetteur et un repreneur.

### L'APPUI DE SOCIOLOGUES

Guilhem Anzalone, enseignant-chercheur en sociologie (Laress) et Jade

Ballot, doctorante en sociologie (Idele et Laress-Sadapt) animeront un échange sur les aspects sociaux du moment de la transmission. « S'interroger sur l'installation ne peut se faire sans la réflexion sur la transmission et l'aide des cédants. Cette discussion est l'occasion de mettre en avant les différentes temporalités relatives aux stades de carrières de cédants et repreneurs, et comment elles nuancent les expériences de transmissions tantôt du côté repreneur tantôt du côté cédant. » « On n'est pas cédant mais on le devient, par un cheminement où l'on prend conscience de sa place et de la place de l'autre dans la transmission d'un projet et la création d'un nouveau. »

### DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- **Web conférence**, le mardi 21 novembre (13h 15 à 14 h), les nouvelles réglementations des transferts fonciers en Bretagne, organisée avec la Draaf et la Safer;
- **Rencontres** (10 h à 16 h 30) : « Les exploitations agricoles changent, les agriculteurs aussi ! »
- Jeudi 23 novembre à Hanvec (Finistère),
- Vendredi 24 novembre à Grâces (Côtes-

d'Armor),

- Jeudi 30 novembre à Château-bourg (Ille-et-Vilaine),
- Vendredi 1<sup>er</sup> décembre à Saint-Allouestre (Morbihan).

Avec : des interventions de sociologues, des témoignages et des rencontres de cédants et de repreneurs, des outils et conseils d'experts thématiques : foncier, démarche et financement, évaluation, amélioration de la transmissibilité, relations humaines, connaissance du marché...

- **Le forum des partenaires** : syndicats agricoles, administrations, Points accueil Installation et transmission, Répertoire départ installation, Chambres d'agriculture, centres de gestions, banques, coopératives, MSA, Safer...



### EN PRATIQUE

Ces rendez-vous sont gratuits (possibilité de repas à 10 €).

Inscription OBLIGATOIRE auprès de :

- Anne Dugué, 06 30 69 56 14 ;
- Emmanuelle Tremel, 07 88 34 56 19.

Ses a priori sur l'autre perturbent la relation entre cédant et repreneur

### Le repreneur idéal n'existe pas !

Robert et Sylvie vont partir à la retraite dans deux ans et sont en recherche active d'un repreneur pour transmettre l'exploitation laitière à une ou plusieurs personnes. Suite à la diffusion d'une annonce, Robert a reçu l'appel d'un candidat.

Après les premiers échanges qui ont permis à chacun de se présenter et de parler de la ferme, le candidat a sollicité une visite. Rendez-vous est donc pris sur l'exploitation pour le samedi suivant. Robert raconte à son épouse ce premier appel : « Eh bien tant mieux, je me réjouis de rencontrer ce jeune. » Fixant Robert, elle poursuit : « Mais tu sembles un peu dubitatif ? » Son mari lui répond que le candidat a prévu de se rendre au festival de musique métal « Hell Fest ». Surprise de cette réaction, Sylvie lui propose de le rencontrer avant de s'imaginer quoi que ce soit sur le profil de la personne.

#### UNE ÉTAPE ULTIME CHARGÉE D'AFFECT

S'étant beaucoup investis dans leur exploitation, Sylvie et Robert veulent relever le défi de trouver un repreneur à qui ils transmettront « leur œuvre » en toute confiance. Dans ce contexte de tension, rempli d'affect, les cédants peuvent ressentir une certaine appréhension, voire du stress. Cet état émotionnel a des répercussions sur nos réactions. À partir d'une idée, le cerveau construit un portrait de la personne, et imagine un profil de candidat... loin du candidat rêvé. Les représentations construites à partir de notre histoire, notre éducation, nos croyances peuvent être très limitantes. Le repreneur peut avoir des valeurs

communes à celles de Robert sans pour autant partager les mêmes goûts musicaux. Prendre conscience de ses préjugés aidera à ne pas brouiller la communication avec son interlocuteur. Ceci est vrai autant du côté des cédants que du côté des repreneurs.

#### LE REPRENEUR « IDÉAL » N'EXISTE PAS

Dans cette aventure de la transmission, le cédant doit avoir à l'esprit que de toute façon le repreneur sera une personne différente de lui, mais qui pourra tout à fait s'attacher à l'exploitation et s'y épanouir avec un nouveau projet. Les différences d'âge, de vision du travail et du métier sont présentes. Il faut

composer avec.

Pour transmettre, il faut une rencontre et réussir à construire une relation de confiance pour arriver à mener ce bout de chemin commun de la transmission/reprise.

La confiance se gagne au prix du dialogue, de la transparence et de l'ouverture mutuelle aux attentes et aux besoins de l'autre. Un projet peut être à la fois nouveau et viable ou sérieux. D'où l'importance de prendre le temps et le soin de questionner le repreneur sur son projet pour le comprendre et parvenir à y donner du crédit.

**Annette Hurault**

[annette.hurault@bretagne.chambagri.fr](mailto:annette.hurault@bretagne.chambagri.fr)



#### TÉMOIGNAGES

Les Chambres d'agriculture de Bretagne, Pays de la Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France ont travaillé des témoignages dans le cadre du projet Casdar Reflex Orga'nic financé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Accepter des profils de porteurs de projets différents de ceux attendus

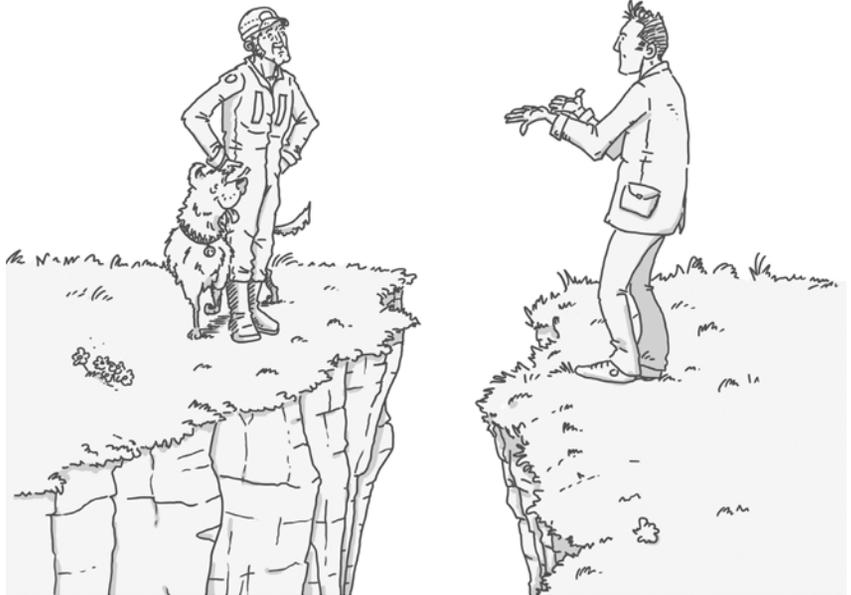
### La première impression n'est pas toujours la bonne

Alain envisage son départ à la retraite. En l'absence de successeur familial, il a mis son exploitation sur le Répertoire Départ Installation pour la proposer à des candidats. Une décision difficile à prendre.

Alain rencontre un jeune qui souhaite reprendre son exploitation. Le candidat se présente avec un « look » blouson en cuir, boucle d'oreille, tatouage qui dépasse des vêtements. Après un temps d'échanges, le jeune repart et l'exploitant déclare à sa femme Anne: « Celui-là, je me demande si ça fera un vrai agriculteur ». Celle-ci lui répond: « Moi je l'ai trouvé plutôt motivé et il a déjà une expérience. » Alain rétorque: « Non mais tu as vu son allure, ça ne fait pas sérieux, et les voisins ils vont penser quoi... » Anne: « Tu sais, l'apparence est peut-être trompeuse! Je sais bien que c'est difficile pour toi de laisser partir l'exploitation de ta famille mais laisse-lui sa chance! »

#### Une méfiance face à la différence

Alain se retrouve dans une situation peu confortable pour lui de devoir choisir un repreneur qu'il ne connaît pas. Il est sceptique face à un profil différent pour lequel il manque de repères sur sa capacité à reprendre l'exploitation.



C'est difficile de laisser partir l'exploitation familiale à un inconnu.

Son ressenti des premières minutes lui laisse penser que le candidat pourrait ne pas convenir.

#### Accepter de nouveaux profils

Le premier contact est souvent déterminant dans la suite de la « relation ». Très rapidement, on se fait une idée de la valeur, de la compétence de l'autre. Cette opinion est largement ancrée dans nos valeurs, notre histoire personnelle et familiale: modes d'éducation, rencontres mal vécues, informations dans les médias...

Aujourd'hui, le nombre d'installations à caractère familial baisse fortement. L'accueil de nouveaux porteurs de projet venant d'horizons très variés est une priorité pour faciliter la transmission des exploitations. Prendre conscience de ses propres valeurs, de ce qui est important pour soi dans la transmission et travailler son acceptation de la différence est devenu indispensable.

#### Bénédicte Auboin

benedicte.auboin@normandie.chambagri.fr



**TROUVER  
SA FERME  
EN BRETAGNE  
AVEC LE RDI**

• 0 810 90 29 35  
• [anne.dugue@bretagne.chambagri.fr](mailto:anne.dugue@bretagne.chambagri.fr)

[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)

[www.facebook.com/  
repertoiredepartinstallation](https://www.facebook.com/repertoiredepartinstallation)

De nouvelles formes de projets d'installation, et pourquoi pas ?

### La rentabilité au cœur des préoccupations

De nouvelles formes de projet d'installation ou de collectif émergent. En parallèle, une partie des agriculteurs ne trouve pas repreneur. Parfois ces deux publics se rencontrent pour imaginer un projet de transmission-installation. Mais ce n'est pas sans difficulté, car le manque de connaissances technico-économiques sur ces projets peut effrayer.

L'enjeu de transmettre l'outil de travail afin d'assurer une continuité de l'activité agricole est essentiel pour ces agriculteurs-cédants. Mais la peur face à un projet de reprise-installation, surtout lorsqu'il est novateur, est le manque de viabilité et plus précisément de rentabilité: « Comment vont-ils se dégager un revenu dans ce projet collectif ? » « Aucun recul sur ce débouché et sur ce mode de commercialisation: comment peut-il assurer la rentabilité et surtout comment payera-t-il ses fermages ou son prêt ? »

#### L'EBE COMME RÉFÉRENCE À UTILISER

Par rentabilité, l'agriculteur-cédant entend le besoin de faire face aux aléas de l'activité, tout en assurant le remboursement des

investissements et montants de reprise de départ, et un revenu pour l'exploitant. Pour cela, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est le chiffre de référence qui doit être utilisé afin de calculer la valeur de repreneabilité.

Il existe plusieurs méthodes pour évaluer une exploitation agricole, mais la valeur

de repreneabilité estime un prix qui lèvera toutes les craintes de viabilité et de rentabilité du projet de reprise-installation: en effet elle s'assurera de la capacité du repreneur à rembourser ses annuités.

Pour estimer l'EBE du projet de transmission-installation, il est nécessaire pour l'agriculteur-cédant, conjointement avec son repreneur, de s'appuyer sur le prévisionnel économique du projet et de s'entourer de conseillers techniques. Même si la valeur de repreneabilité se base sur des prévisions, plus elle sera faite avec professionnalisme, plus elle sera cohérente et acceptée par les différentes parties.

### S'appuyer sur le prévisionnel économique du projet

#### UNE PART DE RISQUE À ACCEPTER

Au-delà de la valeur de repreneabilité, il faut aussi accepter une certaine prise de risque au sein d'un projet de transmission-reprise, surtout lorsqu'il y a création d'une nouvelle activité. Cette prise de risque fait partie de la « culture entrepreneuriale » qu'a cette nouvelle génération de repreneurs. En tant qu'agriculteur-cédant, il faut aussi savoir lâcher prise et faire confiance à son repreneur.

#### Pauline Ducrocq

pauline.ducrocq@npdc.chambagri.fr

#### Anne Vermeersch

anne.vermeersch@oise.chambagri.fr



Les exploitations agricoles changent, les agriculteurs aussi

## Le quiz de l'installation en Bretagne : « vrai ou faux »

Les porteurs de projet évoluent, encore plus depuis la crise Covid. L'agriculture attire de nouveaux profils, notamment des personnes en reconversion professionnelle. Testez vos connaissances et dépassez les idées reçues !

### 1. IMPOSSIBLE DE S'INSTALLER SANS ÊTRE DU MILIEU AGRICOLE

Faux — En 2022, 42 % des installés avaient des parents non-agriculteurs. Cette proportion augmente. Des dispositifs existent pour informer, orienter et développer les compétences en amont de l'installation: point accueil installation, plan de formation personnalisé, stages, formations qualifiantes ou non, espaces tests, avec en particulier des journées « Bases de la création d'activités ».

### 2. L'INSTALLATION SE FAIT ESSENTIELLEMENT DANS LE CADRE FAMILIAL

Faux — 48 % des installations de 2022 se sont faites hors du cadre familial. Cette proportion augmente. Les porteurs de projet peuvent être accompagnés dans l'accès au foncier — un des freins majeurs à l'installation — en s'inscrivant au Répertoire Départ Installation, animé par les conseillers transmission de la Chambre d'agriculture, la Safer, Terre de Liens...

### 3. L'INSTALLATION, Y EN A QUE POUR LES « GROS »

Faux — La SAU moyenne à l'installation est de 77 ha en 2022. Elle a tendance à diminuer, et dépend des systèmes de production: 1/3 des installations se sont faites sur des surfaces inférieures à



G. Riboux, Picasa

Les nouveaux visages de l'agriculture bretonne : des profils variés et passionnés.

40 ha, 1/4 sur des surfaces inférieures à 20 ha. 18 % sont des projets de création sur de « petits fonciers ».

### 4. L'AGRICULTURE N'EST PLUS RÉSERVÉE AUX HOMMES

Vrai — 30 % des installés en 2022 étaient des femmes. Si l'installation des femmes est souhaitée par la profession, des progrès restent encore à faire et des travaux sont en cours pour améliorer la situation et trouver davantage de parité.

### 5. IL FAUT UN DIPLÔME AGRICOLE DE NIVEAU 4 POUR S'INSTALLER

Faux — Détenir un diplôme référencé n'est pas obligatoire, mais fortement conseillé. Être agriculteur demande des qualifications: gestion, techniques de production et vente, organisation du travail, gestion des risques... Un diplôme permet de bénéficier d'une aide — Dotation jeunes agriculteurs, aide des 40-50 ans... — et de la priorité installation au

schéma des structures. En 2022, 26 % des porteurs de projet sans formation agricole initiale ont passé un BPREA. 23 % avaient un Bac professionnel agricole, 36 % un BTSA et 7 % un diplôme d'ingénieur.

**Marie-Isabelle Le Bars**

marie-isabelle.lebars@bretagne.chambagri.fr

Source : Observatoire de l'installation aidée des Chambres d'agriculture de Bretagne

**S'INSTALLER, TRANSMETTRE...**

réseau transmission en agriculture  
BRETAGNE  
0810 90 29 35  
transmission-en-agriculture.com



Un prototype de semoir-buttoir a été mis au point dans le cadre du projet Co-Leg.

Dans le Nord-Finistère

# APPRENDRE EN GROUPE SUR LES COUVERTS VÉGÉTAUX EN SYSTÈMES LÉGUMIERS

Un Groupe d'intérêt économique et environnemental regroupe 14 agriculteurs de la zone légumière du Nord-Finistère autour du projet Co-Leg : couverts végétaux en systèmes de cultures de légumes frais de plein champ.

Grâce aux couverts végétaux, les performances agroécologiques des systèmes de cultures légumiers de plein champ peuvent s'améliorer: moins de fuites d'azote, lutte contre les adventices, maîtrise de l'érosion, limitation de l'impact du changement climatique, réduction des transferts de produits phytosanitaires vers les eaux, maintien de la fertilité des sols... Les producteurs du groupe ont pour la plupart déjà mené des essais de couverts. L'intérêt d'un GIEE est de permettre le suivi de différents paramètres et le partage des références acquises avec le groupe et à d'autres producteurs.

## UN BESOIN DE RÉFÉRENCES

Le projet va pallier le manque de références sur l'utilisation des couverts végétaux en systèmes légumiers de plein champ. En dehors des pratiques réglementaires imposées par la directive nitrates — utilisation de couverts comme Cipan en hiver pour limiter le lessivage —, peu de références technico-économiques existent quant à l'utilisation des couverts: choix des espèces, temps de travail, coûts... Les machines et les outils d'aide à la décision pour la mise en place d'itinéraires techniques comprenant des couverts ne sont pas adaptés aux spécificités des systèmes légumiers, qui sont de plus très divers. Les références acquises sur les couverts seront largement partagées pour répondre à un contexte qui incite les agriculteurs à repenser les systèmes de production vers plus d'autonomie et pour optimiser l'utilisation des intrants.

Res'Agri  
Légumes 29,  
association  
porteuse du  
projet, regroupe  
350 légumiers

Parvenir à semer des couverts dans les allées non cultivées des parcelles de légumes (choux...) est l'une des attentes du groupe.

## LE PROTOTYPE SEMOIR-BUTTOIR

Le prototype semoir-buttoir, construit en collaboration avec un machiniste local, permet de semer du couvert dans les allées de remorque. Au-delà de la réduction de « l'effet allée » — manque d'azote pour la culture suivante et pression adventice plus élevée —, le couvert va faciliter le passage du tracteur en condition difficile. Le buttage des allées permet d'assurer

une bonne trajectoire du tracteur avec la remorque. Les premiers tests ont eu lieu début septembre à l'occasion des buttages de chou-fleur.

## LE PROJET GIEE CO-LEG

À l'occasion du projet Breizh Légum'Eau (2016-2018), les participants ont identifié les cultures intermédiaires comme un levier pour agir contre les pertes d'azote. Plusieurs producteurs ont souhaité approfondir leurs connaissances autour de l'utilisation des couverts végétaux. Quelles espèces choisir selon ma rotation? Quand et comment semer ou détruire le couvert? Quelle quantité d'azote ou de matière organique apporte mon couvert?

Un nouveau groupe s'est ainsi formé autour du projet Co-Leg: prévu de 2022 à 2025, financé par la Draaf Bretagne. Ce projet est construit autour d'actions telles que des plateformes d'essais d'hiver et de printemps, la conception d'un prototype semoir-buttoir, des études économiques sur les couverts ou encore des visites de salons ou d'exploitations innovantes. Les actions sont discutées en réunion, 3 à 4 fois par an.

## Rémi Charbonnier

remi.charbonnier@bretagne.chambagri.fr



À SUIVRE

Pour suivre l'actualité du groupe GIEE Co-Leg :

facebook\_Res'agri Legumes 29

Un nouveau site Internet

# « AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS » EN MILIEU AGRICOLE

La biodiversité rend de nombreux services à l'agriculture. Découvrez sur Internet, un site pour vous familiariser avec la biodiversité en milieu agricole et vous guider dans la mise en place d'aménagements et de pratiques favorables.

Le saviez-vous, les services rendus à la production agricole par la biodiversité se chiffrent en milliards d'euros. À lui seul en France, le service de pollinisation est estimé à 2 milliards € ! D'autres services sont rendus par la biodiversité, comme la régulation de ravageurs — pucerons, limaces — par les auxiliaires de cultures ou des rongeurs par les rapaces comme les buses. Pour bien se développer,

90 % de ces auxiliaires de cultures ont besoin d'un milieu non cultivé. Ces zones semi-naturelles, qui a priori ne sont pas utiles à la production agricole, jouent en fait un rôle considérable dans le maintien de l'équilibre entre espèces. Or, depuis les années 1950, 70 % des haies ont disparu en France. Plus largement, d'autres pressions sur la biodiversité s'accumulent et sont maintenant bien

identifiées : pollutions, changement climatique, changement d'usage des terres, surexploitation de certaines ressources, espèces invasives.

### DES CONSÉQUENCES BIEN VISIBLES

En France, il a été évalué que 24 % des oiseaux communs spécialistes ont disparu entre 1989 et 2021. Cette baisse va jusqu'à 38 % pour les populations de

**Les services rendus à la production agricole par la biodiversité se chiffrent en milliards d'euros !**



chauve-souris qui contribuent pourtant à limiter les moustiques. Le maintien de ressources alimentaires, d'habitats et de zones refuges devrait donc être une priorité pour préserver une diversité d'espèces. C'est pourquoi la PAC intègre des mesures de préservation d'infrastructures agroécologiques (IAE).

## CONNAÎTRE POUR PROTÉGER

Le site «Auxiliaires et Pollinisateurs» est un espace web pour vous familiariser avec la biodiversité en milieu agricole et obtenir des réponses concrètes pour la mise en place d'aménagements et de pratiques favorables à la biodiversité.

Le site propose des outils pédagogiques et ludiques: des quiz pour tester vos connaissances et répondre aux idées reçues, un questionnaire de positionnement de sa ferme en 5 minutes chrono, un focus sur **10 gestes simples** pour favoriser la biodiversité, des vidéos de témoignages d'agriculteurs pour toutes les filières de production. Il propose aussi un accès à plusieurs Outils d'aide à la décision (Toxi-bees, DiaToxbee) pour évaluer la toxicité des molécules, ainsi que pour améliorer les ressources alimentaires des pollinisateurs Interapi...

Deux projets du réseau des Chambres d'agriculture ont permis cette réalisation. Le projet Cobra concerne la biodiversité au sens large. Le projet Ocaapi est ciblé sur l'abeille domestique. Le partenariat comprend les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, de Bretagne, des Pays de la Loire, d'Occitanie, de Gironde, de Haute-Saône, de Charente-Maritime des Deux-Sèvres, d'Île-de-France et l'Isap.

**Philippe Lannuzel**

philippe.lannuzel@bretagne.chambagri.fr

**Sylvie Guiet**

sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr

## ADRESSE DU SITE

[agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/](https://agriconnaissances.fr/auxiliaires-et-pollinisateurs/)

DÉSHÉRAGE MÉCANIQUE
COUVERTS VÉGÉTAUX
DIVERSIFIER
AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS
CONNAÎTRE SON SOL

## AUXILIAIRES ET POLLINISATEURS

Découvrir et développer la biodiversité fonctionnelle dans vos parcelles





**10 gestes simples pour favoriser la biodiversité**





**Découvrir la biodiversité**



**Agir pour les auxiliaires**

Sur ce site vous pouvez vous familiariser avec les enjeux de la biodiversité en milieu agricole, découvrir les auxiliaires de cultures et obtenir des réponses concrètes pour la mise en œuvre d'aménagements et de pratiques favorables à cette biodiversité.

Vous trouverez de nombreuses ressources sous forme de guides techniques, vidéos, témoignages, quiz, outils en ligne et formes pratiques issues de travaux réalisés par les agriculteurs des régions COBRA & OCAAPI le réseau des Chambres d'Agriculture et les nombreux partenaires (ministères techniques, Recherche, Coopération, Associations...) contributeurs de ces ressources.

Contacts des contributeurs :





**Observer les auxiliaires**



**S'inspirer de témoignages**



**Protéger les abeilles**



**Réaliser son autodiagnostic**

## Les gestes simples sur votre exploitation

- Maintenir des zones non cultivées et ne pas nettoyer à tout prix : laisser quelques tas de bois, de pierres etc. qui accueilleront la biodiversité,
- Entretenir les bords de champs fin été-début hiver laisse la possibilité aux végétaux de finir leur cycle et aux auxiliaires de trouver des ressources alimentaires,
- Entretenir les haies en dehors des périodes de nidification. La période de taille est réglementée pour les agriculteurs avec une interdiction du 16 mars au 15 août,
- Installer des nichoirs et gîtes à

- chauves-souris,
- Faucher les parcelles du centre vers l'extérieur pour laisser la possibilité de fuite aux espèces qui s'y trouvent,
- Éviter les traitements phyto pendant les périodes de butinage. Un arrêté spécifique définit les conditions d'interventions sur les cultures attractives pour les pollinisateurs: traitement le soir et toujours en l'absence des abeilles et autres pollinisateurs.
- Pour nourrir les pollinisateurs, semer des couverts en interculture courte qui fleuriront en fin d'été, ou des bandes fleuries en bordure de parcelles par exemple...



La régulation de ravageurs (pucerons, limaces) par les auxiliaires de cultures ou des rongeurs par les rapaces demande des zones semi-naturelles.



## Fourrage

# LA BETTERAVE, UN FOURRAGE POUR « FAIRE » DES TAUX

Un essai sur l'introduction de betteraves fourragères à hauteur de 4 kg de MS dans la ration hivernale des vaches laitières en conventionnel a été mené à la station expérimentale de Trévarez.

La betterave assure un bon rendement et est peu sensible aux aléas climatiques. La génétique végétale et animale a évolué : c'est pourquoi un nouvel essai a été mené à la station expérimentale.

À Trévarez, la betterave est toujours implantée après une prairie. Les levées échelonnées de la seconde année ont impacté négativement le rendement matière sèche alors que, malgré un certain salissement en première année, le rendement matière sèche des betteraves était supérieur de 25 % par rapport à celui du maïs ensilage. Le rendement de la betterave est, dans

Meilleur  
rendement  
UFL/ha  
et plus de taux  
malgré une  
baisse de lait.

la situation la moins favorable, équivalent à celui d'un maïs. Nous constatons une production d'UFL/ha supérieure de 20 % en comparaison d'un ensilage de maïs. Dans un contexte arrosé des sols peu portants, la récolte s'est bien déroulée. Il faut savoir profiter soit des accalmies, soit des jours de gel pour récolter dans de bonnes conditions.

Durant deux hivers d'essai, deux lots de vaches en lactation ont reçu la même ration de base constituée des mêmes ensilages de maïs à volonté et d'herbe fauchée précocement, équilibrée en azote par du tourteau de colza 35 % MAT,

ainsi que du CMV. Le lot Témoin n'a eu, en complément à l'auge, aucun autre aliment. Le lot Expérimental a reçu, quant à lui, un supplément de 4 kg MS de betteraves fourragères [Tab. 1]. Les ingestions totales des deux lots sont similaires (23,6 contre 23,9 kg de MS par VL et par jour). L'incorporation de betteraves fourragères n'a pas eu d'impact sur l'ingestion des animaux. On a mesuré une substitution de 1/1 entre le maïs ensilage et les betteraves.

Avec un respect des transitions alimentaires, le risque d'acidose est limité d'autant plus que les vaches ne recevaient pas de concentré de production. Sur l'ensemble de l'essai, le lot Témoin a produit 29,3 kg de lait contre 28,3 kg pour le lot expérimental. L'écart de 1 kg en faveur du lot Témoin est significatif uniquement la première année. Pour les taux, le lot Témoin a produit 43,1 g/kg de TB et 31,8 g/kg de TP contre 44,0 g/kg de TB et 32,5 g/kg de TP pour le lot expérimental [tab. 2]. Aucune de ces différences n'est significative à l'échelle du lot. Toutefois, les écarts de taux sont significatifs pour les vaches multipares (+1,9 g/kg pour le TB et +1,6 g/kg pour le TP) en faveur du lot recevant les betteraves. Pour les matières grasses et protéiques, l'augmentation des taux compense totalement la baisse de production.

## BILAN ÉCONOMIQUE STABLE

Avec un prix du litre de lait majoré, lié à l'augmentation des taux, un litrage légèrement en baisse et un coût alimentaire supérieur, l'impact économique de l'introduction de la betterave est très faible. Au niveau du paiement vert de la PAC, elle est intéressante pour les exploitations laitières n'ayant pas de cultures de vente et devant présenter trois cultures différentes dans leurs assolements. La betterave peut aussi venir compléter, de par sa forte densité énergétique, une ration avec des fourrages moins riches.

**Élodie Tranvoiz**

elodie.tranvoiz@bretagne.chambagri.fr

## Bien distribuer la betterave

L'élément le plus important pour éviter tout risque d'acidose est de bien respecter les transitions alimentaires. Il est préférable d'augmenter la quantité distribuée progressivement sur un mois pour atteindre 4 kg de MS par VL et par jour.

Les betteraves peuvent être apportées entières à l'auge mais attention, dans cette situation, à ne pas avoir uniquement des variétés très riches en

MS (plus dures) car les primipares, à cause de leur dentition, ont beaucoup de difficulté à les ingérer. Sinon elles peuvent être mises dans une mélangeuse afin d'être légèrement coupées puis distribuées avec le reste de la ration.

L'auge doit être nettoyée régulièrement pour enlever les cailloux et la terre qui pourraient être amenés avec les betteraves. Malgré cela, aucun problème de butyriques n'a été observé durant les deux hivers d'essais.

Tableau 1 : Ingestions moyennes durant les deux hivers

Ration moyenne (en kg MS/VL/j)	Lot Témoin	Lot Expérimental
Ensilage maïs	14,8	11,2
Ensilage d'herbe coupe fine	4,8	4,7
Betteraves	0	4
Tourteau de Colza	3,7	3,6
CMV	0,3	0,3
Ingestion totale	23,6	23,9

Tableau 2 - Performances zootechniques grâce à la betterave (différence entre le lot expérimental et le lot témoin)

Lait (kg)	-1
TB (g/kg)	+ 1,9 pour les multipares
TP (g/kg)	+ 1,6 pour les multipares



## POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les résumés d'études de la station de Trévarez et des fermes expérimentales F@rmXP :

[farmxp.fr/nos-resumes-detude](https://farmxp.fr/nos-resumes-detude)

## Viande Bovine



Un fourrage de qualité et de bonnes conditions d'élevage, c'est la base de l'engraissement des jeunes bovins.

En jeunes bovins

# LA HAUSSE DES CHARGES ROGNE LES MARGES

Les prix de vente de la viande mais aussi les prix d'achat des broutards et des intrants ont fortement évolué depuis début 2022. Les repères de marge brute en production de jeunes bovins sont à réactualiser régulièrement.

La forte hausse des cours de la viande sur la période de fin 2021 à début 2023 s'est traduite par une amélioration spectaculaire des marges brutes en jeunes bovins. La situation particulière de lots achetés à prix modérés, ayant consommé des aliments encore peu impactés par la hausse des coûts et finalement vendus à plus de 5€ du kg de carcasse, est révolue. Progressivement, les marges des nouveaux lots sont pénalisées par des prix du maigre et des charges qui flambent. Le niveau élevé des prix du kilo de carcasse permet cependant d'obtenir des marges supérieures d'avant 2021, à la condition d'avoir un bon niveau de performances techniques.

### SIMULATION DES MARGES EN CONDUITE PERFORMANTE

Le calcul de l'évolution des marges brutes est réalisé à partir du dossier « Performances et bilan alimentaire des JB » réalisé en 2022 par les Chambres d'agriculture de Bretagne. La simulation

économique s'appuie sur la moyenne de deux régimes à base de maïs ensilage avec deux niveaux de complémentation [tab 1]. La complémentation est réalisée par des céréales produites et un correcteur azoté.

### LA CONJONCTURE PLUS FAVORABLE POUR LA VIANDE

La hausse de 1,50€ par kg de carcasse entre l'été 2021 et le prin-

temps 2023 [fig 1] explique l'embellie des marges sur l'engraissement des jeunes bovins. Elle représente 675€ pour un JB de 450 kg de carcasse. Le prix d'achat du broutard a bien évidemment suivi [fig 2] mais avec un décalage permettant une forte rentabilité sur les sorties en 2022. Le calcul des marges se faisant au lot, le décalage est de 8 à 12 mois selon la durée d'engraisse-

Tableau 1 - Les modèles techniques

Niveau de complémentation	Charolais		Limousin		Blond d'Aquitaine	
	Bas	Haut	Bas	Haut	Bas	Haut
En kg concentrés/jour	2,8	4,7	3	5,1	3,5	5,6
GMQ (g/jour)	1 400	1 500	1 300	1 400	1 350	1 450
Poids carcasse (kg)	450	435	440	425	480	450
Durée engraissement (jours)	325	283	329	284	342	282

Bilan des consommations						
Qté de concentrés (kg brut)	870	1240	915	1 330	1 115	1 455
Qté de maïs ensilage (kg MS)*	2 100	1 470	1 800	1 100	1 810	1 050

\* MS consommées (rajouter les pertes)

ment. Nous pouvons aussi remarquer que le prix de vente du kg de carcasse se stabilise depuis le printemps 2023 alors que le coût d'achat du maigre continue de progresser avec pour effet une baisse des marges à venir.

## HAUSSE DE 150 € DE COÛT ALIMENTAIRE

Après une hausse modérée de 50 € par jeune bovin entre les printemps 2021 et 2022, elle s'est accélérée sur la fin 2022 et tend à se stabiliser sur début 2023 [fig 3]. La hausse du coût de production ne se limite pas au coût alimentaire qui ne comporte que des charges opérationnelles. Les charges de structure subissent également des hausses. Ainsi, les coûts de mise en place du maïs, de récolte et de distribution (matériel et carburant) ainsi que les taux d'intérêt font partie des postes qui s'alourdissent et obligent à avoir des niveaux de marges brutes supérieurs aux années passées.

## LE MEILLEUR EST PASSÉ POUR LES MARGES JB

Pendant plusieurs années, les marges brutes oscillaient entre 250 et 400 €/animal, 250 € étant très insuffisant pour dégager du revenu. Le pic à plus de 800 €/JB a été atteint en milieu d'année 2022 et les marges baissent ensuite en intégrant les hausses du prix du maigre et de l'alimentation. Avec les niveaux de cours et de prix actuels, la marge devrait se situer entre 500 et 600 €/JB pour les lots à sortir prochainement.

Les marges brutes ont atteint des niveaux rarement observés pour les lots sortis en 2022. Même les jeunes bovins menés avec des conduites moyennement performantes dégageaient de la marge. Avec les fortes hausses des prix du maigre, de l'alimentation et des autres coûts de production, l'optimisation des conduites — poids de sortie, croissance et régime adapté — redevient indispensable pour assurer la rentabilité.

**Thierry Offredo**

thierry.offredo@bretagne.chambagri.fr

Figure 1 - Évolution du prix kg carcasse jeune bovin

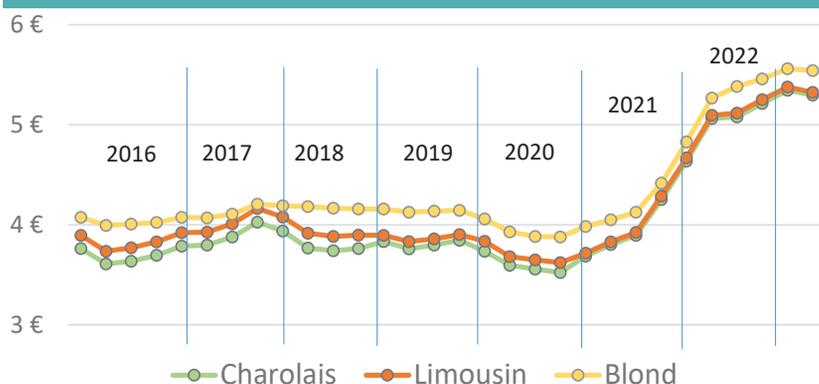


Figure 2 - Évolution du prix du broutard

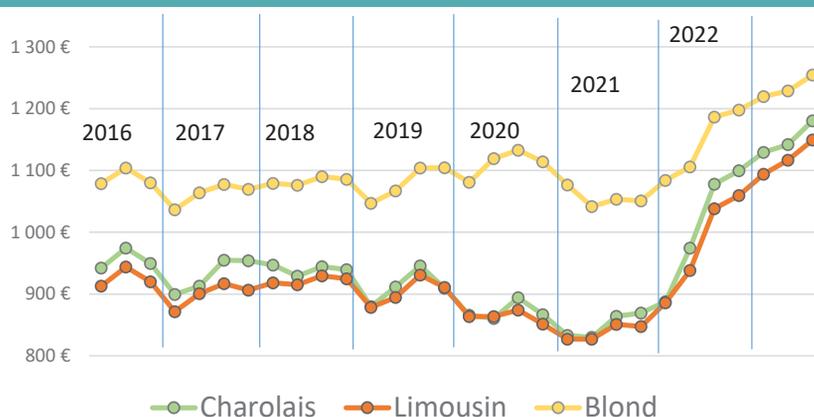
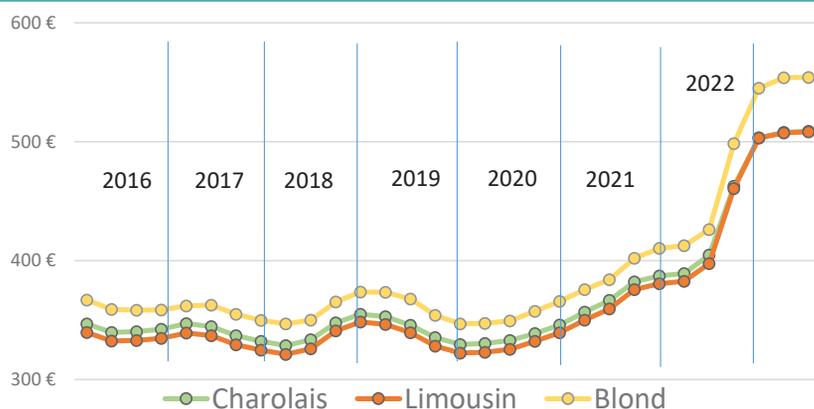


Figure 3 - Évolution du coût alimentaire par jeune bovin





**GROUPES D'ÉCHANGES PRODUCTION BOVIN VIANDE**

- Côtes-d'Armor : 02 96 79 21 82, [thierry.offredo@bretagne.chambagri.fr](mailto:thierry.offredo@bretagne.chambagri.fr) ;
- Finistère : 06 73 66 70 21, [helene.chancerelle@bretagne.chambagri.fr](mailto:helene.chancerelle@bretagne.chambagri.fr) ;
- Ille-et-Vilaine : 02 23 48 26 87, [elodie.brachet@bretagne.chambagri.fr](mailto:elodie.brachet@bretagne.chambagri.fr) ;
- Morbihan : 06 30 75 50 15, [maude.jay@bretagne.chambagri.fr](mailto:maude.jay@bretagne.chambagri.fr).

**En groupe, boostez vos performances**

### Ambiance dans les bâtiments

# SIX SIGNES ÉVOCATEURS D'UNE MAUVAISE VENTILATION

Sous-estimer l'importance d'une bonne maîtrise des systèmes de ventilation dans les bâtiments d'élevage est une erreur. Celle-ci a un impact direct sur les performances et le bien-être des animaux.

#### 1. UN NON-RESPECT DES ZONES DE VIE

Si le respect des besoins de renouvellement d'air par animal et des consignes de températures sont des prérequis dans la conception et la conduite des bâtiments, ce sont bien les animaux qui nous montrent s'ils se sentent bien ou non. Le respect des zones de vie est un bon critère pour évaluer le fonctionnement d'une ventilation. Lorsque les boucles d'air sont stables et dans le bon sens, les porcs sont davantage en mesure de délimiter leurs zones de confort et d'inconfort dans les cases. La zone de retombée d'air froid est logiquement la zone d'inconfort et donc la zone de déjection.

#### 2. LA PRÉSENCE DE COMPORTEMENTS ANORMAUX

Des boucles d'air instables sont synonymes de vitesses d'air importantes au niveau des animaux, phénomènes qu'ils détestent. Dans cette situation, les porcs peuvent devenir nerveux et développer des comportements délétères (morsures de queues ou de flancs par exemple). Ces derniers, même si leur origine est multifactorielle, constituent des signaux d'alerte.

#### 3. L'APPARITION DE PATHOLOGIE(S)

Des manifestations cliniques telles que de la toux, des éternuements, des

Anémomètre et fumigène sont deux outils clés pour la réalisation d'un diagnostic de ventilation.



diarrhées peuvent être des signes évocateurs d'une mauvaise ventilation. La sous-ventilation peut aussi faire ressortir des pathologies sous-jacentes présentes dans l'élevage.

#### 4. DES MURS ET DES SOLS HUMIDES

Une humidité excessive (air ambiant moite, murs, sols humides) peut en partie être expliquée par un problème de sous-ventilation. Si cette problématique est davantage une question de ventilation que de chauffage, il est important d'avoir en tête que les deux sont liés.

#### 5. DES REMONTÉES D'AMMONIAC

Aller dans les cases et respirer l'air au niveau des caillebotis pour contrôler qu'il n'y a pas de remontées d'ammoniac – véritables témoins d'une sous-ventilation – est un bon réflexe à adopter. Cela permet de contrôler l'ambiance ressentie par les porcs et non uniquement celle du couloir.

#### 6. DES TOILES D'ARAIGNÉES MAL PLACÉES

La présence ou non de toiles d'araignées et leur lieu d'implantation sont des critères intéressants à observer. Si un plafond diffuseur en est couvert, cela signifie que l'air ne passe plus, car elles n'aiment pas l'air froid. C'est donc qu'il y a un problème.

**Claire Walbecque**

[claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr](mailto:claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr)



#### EN SAVOIR PLUS

Les Chambres d'agriculture de Bretagne réalisent des diagnostics ventilation dans les élevages porcins. Objectifs: détecter les éventuels problèmes et vous donner les solutions techniques pour les résoudre.

Contact: Frédéric Kergourlay,  
[frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr](mailto:frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr)  
ou 02 98 52 49 56

Le coût de revient moyen du chantier de compostage pour 1000 m<sup>2</sup> de volailles de chair est de 8,8 €/t de fumier produit.



## Les effluents avicoles

# LES PRINCIPALES FAÇONS DE LES VALORISER

Les effluents avicoles présentent de fortes teneurs en azote et phosphore. Leur bonne utilisation permet de réaliser des économies tout en diminuant leur impact environnemental.

Voici les principales manières de valoriser les effluents avicoles, des plus au moins fréquentes.

### VALORISATION AGRONOMIQUE SANS TRAITEMENT

Il s'agit de l'épandage, soumis à des réglementations environnementales et sanitaires. Lorsque ces effluents n'ont pas fait l'objet d'un assainissement au préalable, ils doivent être enfouis immédiatement après épandage. Ils sont classés en tant que fertilisant de type II, impliquant des périodes d'épandage, en zones vulnérables, plus restreintes que pour les fertilisants de type I.

### VALORISATION AGRONOMIQUE AVEC TRAITEMENT

Le compostage des fumiers est un processus de transformation « contrôlé » des matières organiques sous l'action de micro-organismes en présence d'oxygène. Le compost se différencie de la matière première par une structure

homogène, la stabilité de la matière organique et un assainissement partiel par destruction des germes pathogènes ou parasites. Il permet une diminution des consommations d'énergie tout en réduisant les volumes à épandre.

Le séchage et la granulation des fientes de volailles fournissent un produit commercialisable, facilement stockable et transportable.

### LA RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et sans oxygène. Le biogaz produit est composé d'environ 60% de méthane et de 30% de CO<sub>2</sub>. Il est principalement utilisé pour l'injection dans le réseau de gaz et la cogénération, produisant de la chaleur et de l'électricité. Le digestat doit être épandu ou composté. Il existe deux types de méthanisation: par voie liquide ou voie sèche. Cette dernière, bien que rare, est plus adaptée à la valori-

sation des fumiers de volailles.

Encore au stade expérimental, la pyrolyse, procédé de chauffage des effluents entre 350 et 700 °C en l'absence d'oxygène, permet notamment d'obtenir le biochar, renfermant du carbone et la fraction minérale de la biomasse. Il peut être considéré comme un véritable puits de carbone en stockant entre 1,3 et 3 t éq. CO<sub>2</sub> sur des siècles.

### Stéphane Roffi

stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr



### POUR ALLER PLUS LOIN

Guide pratique de la fabrication du compost de fumiers de volaille :

[tinyurl.com/compost-avi](https://tinyurl.com/compost-avi)

Le projet européen Fertimanure

[www.fertimanure.eu](https://www.fertimanure.eu)

## ÉLODIE LE VACHER

### Fromages de chèvre à Pommerit-Le-Vicomte (Côtes-d'Armor)

Élodie, non issue du milieu agricole, travaille en banque 8 ans, après un BTS Acse qui la dissuade de s'installer dans ces conditions. Là, elle suit de nombreux dossiers et se dit que finalement « si », c'est possible pour elle aussi...

« Je voulais m'installer seule, en autonomie, et maîtriser la filière de A à Z. Cela m'a paru compliqué avec de gros herbivores, alors pourquoi pas en chèvre ? Et j'ai suivi un CS caprin 8 mois. Comme il y a peu de références en caprin, c'est difficile de dimensionner son projet et de convaincre la banque. L'étude de marché faite avec la Chambre d'agriculture m'y a aidée.

#### DES PREMIÈRES ANNÉES TRÈS DIFFICILES

En juin 2019, je me suis installée sur 20 ha de terres bio, avec 40 chevrettes. Elles ont mis bas en mars 2020,

mais avec le Covid, le labo n'a pas pu être fini dans les temps. Impossible de transformer le lait ! Bilan : une année quasiment sans revenu ! Heureusement, j'avais de la trésorerie, notamment la DJA, qui m'a permis de passer le cap.

L'année suivante, les chèvres en seconde lactation ont produit deux fois plus de lait. Dans le même temps, il m'a fallu retourner en formation car mon bagage en transformation était trop léger, finir les travaux, faire des étiquettes réglementaires, chercher des infos, des clients... Tout prenait du temps ! Heureusement que mon mari était là en appui. Et l'Association

des producteurs laitiers fermiers m'a apporté un soutien technique indispensable en transformation fromagère.

#### SE PRÉSERVER POUR DURER

La chèvre est un animal sensible aux maladies. Elle laisse beaucoup de refus dans les parcelles, mais offre aussi une souplesse dans le travail. Passer en mono ou double traite est assez simple. Cela permet d'ajuster les volumes, et ce, sans conséquence sur la période de lactation. Cela m'aide beaucoup pour gérer mon temps. L'année prochaine, je testerai la lactation longue pour réduire le nombre de mises bas. Je verrai si, lissée sur une année, la production reste équivalente. Pour gagner en confort de travail, je prévois aussi une extension du bâtiment pour regrouper les animaux et simplifier l'affouragement en hiver. J'ai supprimé un marché non rentable et ouvert deux créneaux de vente à la ferme dont la clientèle augmente chaque année. »

## Prendre le temps pour réussir son installation

Propos recueillis par Sarah Bascou

[sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr](mailto:sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr)

Élodie au milieu de son troupeau d'Alpines et Poitevines.



#### Les 3 conseils d'Élodie

- Prendre le temps de se former en amont. Après l'installation, on n'a plus le temps et c'est pourtant là qu'on en a le plus besoin.
- Aller rencontrer de jeunes installés, pour comprendre les difficultés auxquelles ils ont dû faire face. Cela permet de mieux appréhender son propre projet dans sa complexité.
- Éviter de s'installer seul sans s'assurer avant d'avoir quelqu'un sur qui compter pour pouvoir souffler de temps en temps. Le risque est grand de s'épuiser avant même de finir son installation.



**MAHAUT COLAS  
ET NIELS KLOSTERMANN**  
Pouldergat (29)

### Le plaisir de travailler

« Maintenant que l'atelier meunier-boulangier est installé, nous allons pouvoir produire et vendre notre production de blé. C'est plus concret et on va prendre du plaisir à vendre notre production qu'on maîtrise de A à Z. Cette année, je ne renouvelle pas mes semences de blé pour ne pas impacter ma trésorerie. Dès l'an prochain, j'achèterai des blés modernes pour les mélanger avec des blés anciens (Rouge de Bordeaux). On va aussi pouvoir développer les débouchés. »

**Colette Quatrevaux**

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr



**RÉGIS DURAND  
ET BENJAMIN FREZEL**  
Sérent (56)

### Des chantiers pour l'hiver

« Nous avons terminé nos moissons avec le sarrasin juste avant le retour de la pluie. Nous sommes satisfaits de la qualité et de la quantité des récoltes cette année. Avant de redémarrer la moissonneuse, nous allons nous consacrer à différents chantiers comme l'amélioration de notre installation de tri/stockage et l'agrandissement de nos parcs à cochons. Dans les semaines à venir, nous allons préparer les terres pour les semis d'automne : blé meunier, seigle, petit épeautre, féverole et pois. »

**Christèle Burel**

christele.burel@bretagne.chambagri.fr



**SABRINA DECAEN  
ET JULIEN LE HUCHE**  
Val-Couesnon (35)

### Hivernage des jardins

« La récolte des courges bat son plein et nous préparons l'hiver dans les jardins avec les nettoyages, bâchages et semis des couverts. Nous participons à la semaine du tourisme et du savoir-faire en Bretagne : visites et dégustations. Après les cafés philo mensuels, nous accueillons à la boutique le vélo-cargo de la ludothèque. Côté production des légumes, la recherche de débouchés, la fidélisation de la clientèle sont des préoccupations constantes dans un contexte économique compliqué. »

**Soazig Perche**

soazig.perche@bretagne.chambagri.fr



**ALEXANDRE  
TURBAIN  
ET CLARA  
MITAILLE**  
Crac'h (56)

### Pâturage hivernal

« Maintenant que les derniers vèlages de fin d'été sont terminés, nous commençons les IA avec des taureaux Limousin et Hereford car nous ne gardons pas de veaux à l'automne. Nous avons un seul lot de veaux au printemps pour simplifier le travail. Nous nous consacrons à des travaux d'aménagement comme l'installation d'un forage, la mise en place de tapis en salle de traite et l'entretien des haies. En parallèle, nous continuons le pâturage hivernal en plus de la distribution d'enrubannage. »

**Christèle Burel**

christele.burel@bretagne.chambagri.fr



**ÉLODIE  
LE VACHER**  
Pommerit-Le-  
Vicome (22)

### Un moment pour souffler

« Ma première année en IA se termine. L'idée : limiter les risques sanitaires et améliorer les performances du troupeau. C'est assez rare en chèvre. Je teste aussi avec 3-5 chèvres la lactation longue. Selon le résultat, l'été prochain, je déciderai si les ¾ du troupeau y passent ou pas. Comme la production laitière a beaucoup baissé, c'est le moment de rattraper le retard administratif ! Et d'avancer avec le réseau Bienvenue à la ferme, pour améliorer ma communication et augmenter la part de vente directe. »

**Sarah Bascou**

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

## Sur le web

Publications, actualités, formations, accompagnement



[bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/](https://bretagne.chambres-agriculture.fr/mes-productions/produire-en-bio/)



## Journée Régionale PORCINE ÊTRE ÉLEVEUR DEMAIN S'adapter, Investir, Performer

5 décembre 2023

> PONTIVY

Lycée du Gros-Chêne

> 9h à 17h



Éleveurs, techniciens,  
enseignants,  
cette journée est pour vous  
l'occasion de faire  
un tour d'horizon  
sur l'actualité  
de la filière porcine !

JOURNÉE GRATUITE  
pour les éleveurs



- Rétrospective sur la filière porcine
- Investir pour optimiser ses performances
- L'humain, un investissement gagnant

*Table ronde : comment bâtir et conserver une équipe motivée ?*

- Investir pour s'adapter à des contextes évolutifs
- Transformer le changement en opportunités

*Table ronde : quelles stratégies d'adaptation au regard des enjeux  
d'aujourd'hui et de demain ?*

Inscription **OBLIGATOIRE** avant le **25 novembre 2023**

CONTACT : **Sabrina Canali** - 06 73 36 26 01



## Journée Régionale AVICULTURE

### Quoi de neuf dans vos filières ?

30 novembre 2023 > PONTIVY

Lycée du Gros-Chêne > 9h30 à 16h



Vous êtes éleveurs,  
techniciens, enseignants,  
vous souhaitez faire un tour  
d'horizon de l'actualité  
des filières volailles de chair  
et œufs, participez à la  
journée régionale avicole !

JOURNÉE GRATUITE  
pour les éleveurs



- Comprendre et analyser un **projet photovoltaïque**
- Évaluer son **impact environnemental** avec l'outil CAP2ER
- Gérer les **eaux de lavage**
- Analyser son **temps de travail** en poulets et dindes
- Comprendre la vision des étudiants en agriculture sur les métiers avicoles
- **Réussir son installation** : des clés pour bien démarrer
- Focus sur **la filière poules pondeuses** :  
point de conjoncture et résultats techniques en productions alternatives
- Les dernières actualités sur **l'influenza aviaire**

Inscription **OBLIGATOIRE** avant le **15 novembre 2023**

CONTACT : **Isabelle Simon** - 07 86 71 02 27

[isabelle.simon@bretagne.chambagri.fr](mailto:isabelle.simon@bretagne.chambagri.fr)

## Des systèmes de culture robustes et consommant peu d'intrants

# DES ROTATIONS DIVERSIFIÉES À KERGUÉHENNEC

Des systèmes de culture consommant peu ou pas de produits phytosanitaires sont testés sur la station expérimentale de Kerguéhenec (projet Syno'phyt). Le système agroécologique repose sur une rotation comprenant du colza, de la féverole de printemps et une association triticale-pois. Le colza, associé à du sarrasin et du trèfle d'Alexandrie, est conduit sans herbicide, et le triticale-pois est conduit sans aucun traitement phytosanitaire. Cela permet de réduire fortement l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT).

Un autre système est testé en agriculture biologique, intégrant du sarrasin et de l'avoine de floconnerie. Lorsqu'elles sont valorisées en alimentation humaine, ce sont des cultures rentables qui permettent de compenser les aléas climatiques. Dans ces deux systèmes, les protéagineux en amont des céréales d'hiver sont de bons précédents qui améliorent le rendement par rapport à une rotation maïs-blé.

Les avantages de la diversification des rotations sont connus, pourtant le maïs, le colza, le blé, et l'orge occupent à eux seuls les 2/3 des surfaces en France. Il existe des espèces de diversification actuellement importées et pour lesquels des filières locales seraient à consolider.

Notons dans l'Ouest, les travaux de l'association Leggo sur le développement des légumineuses pour la consommation humaine.

**Jeanne Pourias**

jeanne.pourias@bretagne.chambagri.fr



## JOURNÉE SCIENTIFIQUE

Les Chambres d'agriculture de Bretagne organisent le 28 novembre à Rennes une journée sur la réduction des produits phytosanitaires dans les systèmes de culture. Informations et inscriptions : 06 30 98 12 94

[tinyurl.com/JS-23-11-2023](https://tinyurl.com/JS-23-11-2023)

## Fermes Dephy : résultats en polyculture élevage

# RÉDUIRE LES PHYTOS, C'EST POSSIBLE !

Action phare du plan Écophyto, coordonnée par les chambres d'agriculture, le réseau Dephy, constitué de 3000 agriculteurs volontaires, teste des systèmes économes en produits phytosanitaires. En 10 ans d'actions en polyculture-élevage, l'IFT a diminué de 30 %, c'est-à-dire plus que l'objectif fixé par Écophyto qui espérait une baisse de 25 % à horizon 2020. Évolution expliquée principalement par les IFT fongicides (-40 %). Les IFT herbicides évoluent plus faiblement (-18 %). Les plus fortes réductions concernent les produits les plus dangereux, notamment en cancérigènes mutagènes reprotoxiques.

Quand les rotations évoluent, les IFT diminuent plus fortement, notamment les herbicides par l'intégration de

cultures pluriannuelles. Les producteurs mobilisent une grande diversité de leviers, dont le désherbage mécanique, l'optimisation des conditions de pulvérisation, le décalage des dates de semis, l'adaptation du labour selon la flore présente.

Les performances économiques des fermes ne sont globalement pas impactées et le temps de travail au sein des exploitations n'a pas augmenté. Dans un environnement économique fluctuant, où les prix de l'énergie, des intrants et des récoltes varient rapidement, les systèmes qui diminuent leur IFT présentent plus d'atouts pour s'adapter.

**Sylvie Guiet**

sylvie.guiet@bretagne.chambagri.fr

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS



## EN SAVOIR PLUS

L'expérience Dephy Ferme en Bretagne :  
Blé-maïs, un IFT bas plusieurs années

[tinyurl.com/IFT-bas35](https://tinyurl.com/IFT-bas35)

Progresser avant le passage en AB

[tinyurl.com/versAB22](https://tinyurl.com/versAB22)



La substitution des traitements chimiques par des méthodes d'entretien mécanique est un objectif majeur.

## Ce qui est autorisé

# ENTRETIEN DES HAIES, BRÛLAGE DES RÉSIDUS...

Réservoir de biodiversité, stockage de carbone, rôle antiérosif, élément paysager font de la haie un enjeu environnemental et sociétal majeur.

Faisons un point sur ce qui est autorisé en entretien et en brûlage.

Tout d'abord, définissons ce qu'on appelle une haie dans la réglementation de la PAC. Elle doit faire moins de 20 m de large et contenir des arbustes ou des arbres associés à d'autres ligneux (ronces, genêts, ajoncs...). Elle démarre à partir de la dernière ligne de semis ou du premier rang entretenu (prairie).

### INTERDICTION DE LA TAILLE DU 16 MARS AU 15 AOÛT

Pour favoriser la biodiversité et la nidification des oiseaux, la taille des haies est interdite entre le 16 mars et le 15 août. La taille d'une branche reste possible si problème particulier — comme une branche frottant une clôture électrique... — ou pour des raisons de sécurité, par exemple un risque de chute d'arbres. L'entretien

mécanique est admis « au pied » des haies pendant la période d'interdiction, mais faites attention à l'impact sur la faune, notamment les oiseaux.

### PAS DE TRAITEMENT DESTRUCTEUR

Attention, il est interdit de détruire une haie y compris les ronces, genêts, ajoncs et autres ligneux qui la composent. Tout traitement chimique d'entretien ne doit en aucun cas aboutir à la disparition de la strate ligneuse inférieure. Il faut se tourner vers des méthodes d'entretien mécanique.

### BRÛLAGE DES RÉSIDUS

Le brûlage des résidus de coupe de haies se réalise dans des conditions strictes définies par arrêté de la préfecture de votre département. Le brûlage est interdit pour les particuliers, les

collectivités et les autres professionnels. Seuls les agriculteurs et forestiers peuvent brûler leurs résidus d'élagage. La période autorisée sur toute la Bretagne est du 1<sup>er</sup> novembre au dernier jour de février. En cas d'alerte pollution de l'air, les brûlages sont suspendus. Le brûlage doit permettre le maintien d'une visibilité optimale sur les voies de circulation sous peine d'amende.

### Anthony Charbonnier

[anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr](mailto:anthony.charbonnier@bretagne.chambagri.fr)

### LE CHIFFRE

# 83 000 KM

de haies en Bretagne en 2008, 12 % de moins qu'en 1996.

## Réglementation autour des haies

# PORTÉE DE LA PROTECTION DU BOCAGE EN ESPACE AGRICOLE

Depuis l'application de la précédente BCAA\* en 2015, quelles sont les évolutions réglementaires notables autour des haies ?

Toutes les haies d'une exploitation agricole dont l'agriculteur a le contrôle sont incluses dans la BCAA 8. Un agriculteur n'a pas la possibilité de choisir de déclarer uniquement certaines haies.

### LA DIGITALISATION DES HAIES

Les linéaires de haies sont aujourd'hui répertoriés dans une base de données commune au niveau national par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). La Bretagne a fait partie des régions pilotes et, de ce fait, a désormais en identification la plupart de ses linéaires bocagers dans cette BD Haies.

### IMPACT RÉGLEMENTAIRE

Dans le cas d'une haie qui n'est pas prise en compte dans les dossiers de déclaration PAC, elle est bien souvent identifiée

par l'Agence des services et paiements (ASP) ou par d'autres documents officiels, comme en urbanisme avec les PLU, en plus de la base de données Haies de l'IGN. Il s'avère que l'exploitant, s'il souhaite effectuer une demande dérogatoire de déplacement de haie, peut s'attendre à des demandes de compensations complémentaires de la part d'autres administrations, en sus de celles demandées par la PAC.

### UNE HAIE, PLUSIEURS LÉGISLATIONS

Selon les différents Codes auxquels un linéaire bocager peut-être inféodé, les termes utilisés pour la gestion des haies peut avoir une interprétation différente. En exemple, la coupe rase dans une haie. Il s'agit avant tout de venir effectuer un prélèvement fort sur les arbres du linéaire, par recépage notamment. Cette pratique

est tolérée par la BCAA 8, cependant, son interprétation est parfois prise de manière trop littérale, avec la disparition sur le linéaire des semi-ligneux, ligneux de petites tailles et arbustes due à un entretien trop sévère et appuyé de la haie.

Cette « mise au propre » peut déboucher sur une constatation de destruction d'habitats et atteinte à la conservation d'espèces non domestiques lors d'un relevé par des agents assermentés de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Les conseillers spécialisés en bocage des Chambres d'agriculture de Bretagne vous accompagnent dans la gestion de vos haies.

### Ludovic Jezequel

ludovic.jezequel@bretagne.chambagri.fr  
06 86 02 45 10

\* Le domaine des BCAA ou « Bonnes conditions agricoles et environnementales » est une exigence de base de la conditionnalité des aides PAC.



Une haie champêtre de taillis et hauts-jet.

### LE CHIFFRE

# 110

Un budget national annuel de 110 millions € sera mis en place dès 2024 pour implanter 50 000 km de haies bocagères supplémentaires d'ici 2030 sur l'ensemble du territoire national.

### À LIRE

L'infographie du plan « haie » :





**Rejoignez-nous**



Vous êtes à la recherche d'un emploi porteur de sens, dans le domaine de l'agriculture et en Bretagne.

## LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECRUTENT

### UNE CONSEILLÈRE OU UN CONSEILLER ENTREPRISE

• **Missions:** conseil auprès des chefs d'exploitations en difficultés, diagnostics, recherche de solutions et conduite de mission de conciliation.

Accompagnement de chefs d'entreprise aux moments clés dans leur réflexion et projets.

- Nord-Finistère (site à définir)
- CDI, temps complet

• **Contact:**

**Stéphanie Ramboasolo,**  
responsable équipes accompagnement  
et conseil stratégique des entreprises  
06 45 35 71 21



### UNE CONSEILLÈRE OU UN CONSEILLER AGROÉCOLOGIE ET PROTECTION DES CULTURES

• **Missions:** développer des prestations de conseil individuel et collectif en agronomie. Contribuer à un ou plusieurs programmes d'action agricole dans le cadre des bassins versants et des aires de captage.

- Brest
- CDI, temps complet

• **Contact:**

**Élisabeth Congy,**  
responsable de l'équipe protection  
des cultures et biodiversité  
06 11 77 82 73



#### EN PRATIQUE

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser par mail à [recrutement@bretagne.chambagri.fr](mailto:recrutement@bretagne.chambagri.fr) en précisant l'annonce qui vous intéresse.

Toutes nos offres peuvent être consultées sur [bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)

**Nous rejoindre - Offres d'emplois - Chambres d'agriculture de Bretagne**

## FERMES NUMÉRIQUES 4<sup>E</sup> ÉDITION

CONNECTEZ-VOUS LE 12 DEC. 2023

DATA - CONNECTIVITE - CYBERSECURITE

<https://app.imagina.com/fermes-numeriques>

RÉSERVEZ VOTRE PLACE  
POUR L'ÉVÈNEMENT SOIT  
EN SCANNANT LE QR CODE,  
SOIT EN VOUS RENDANT  
SUR LE LIEN CI-DESSUS.



■ EVÈNEMENT EN LIGNE ■ GRATUIT ■ INSCRIPTION OBLIGATOIRE

### Numérique agricole : technologies, usages et réglementation de demain

Au programme dès 10h00

- **Data** : des applications pour le quotidien. Comprendre la gestion du consentement et l'évolution des règles européennes.
- **Cybersécurité** : comment protéger les exploitations agricoles ?
- **Connectivité** : évolution des réseaux, quels impacts ? Comment le matériel connecté optimise vos intrants.



# ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



**Sarah Bascou**  
Conseillère en agriculture  
biologique  
sarah.bascou@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**28**



**Anthony Charbonnier**  
Chargé d'études politiques  
réglementaires  
environnementales  
anthony.charbonnier@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**32**



**Roger Hérisset**  
Rédacteur en chef  
Chargé de mission  
de diffusion et transfert  
le-mag@  
bretagne.chambagri.fr



**Rémi Charbonnier**  
Conseiller légumes  
et cultures spécialisées  
remi.charbonnier@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**18**



**Caroline Denechau**  
Conseillère d'entreprise  
caroline.denechau@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**6**



**Françoise Fourn**  
Conseillère  
installation  
francoise.fourn@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**7**



**Sylvie Guiet**  
Chargée d'études protection  
des cultures et biodiversité  
sylvie.guiet@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**31**



**Annette Hurault**  
Conseillère transmission  
et relations humaines  
annette.hurault@  
bretagne.chambagri.fr  
dossier



**Ludovic Jezequel**  
Conseiller énergie  
climat agroforesterie  
ludovic.jezequel@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**33**



**Agnès Jouin**  
Conseillère entreprise,  
animatrice Agri Médiation  
agnes.jouin@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**7**



**Philippe Lannuzel**  
Chargé d'études et de conseil  
protection des cultures  
et biodiversité  
philippe.lannuzel@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**20**



**Valérie Lavorel**  
Conseillère Transmission  
valerie.lavorel@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**8**



**Marie-Isabelle Le Bars**  
Coordinatrice régionale  
installation  
marie-isabelle.lebars@  
bretagne.chambagri.fr  
dossier



**Hervé Le Goff**  
Chargée d'animation  
territoriale  
herve.legoff@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**5**



**Maët Le Lan**  
Station d'Auray  
maet.lelan@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**4**



**Clara Le Mouel**  
Stagiaire  
IAE la Rochelle  
contact : maelie.tredan@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**10**



**Gwénola Lesné**  
Juriste  
gwenola.lesne@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**6**



**Thierry Offredo**  
Chargé d'études et de conseil  
production bovine  
thierry.offredo@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**24**



**Jeanne Pourias**  
Chargée de mission systèmes  
de cultures innovants  
jeanne.pourias@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**31**



**Stéphane Roffi**  
Chargé d'études et conseils  
en production avicole  
stephane.roffi@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**27**



**Élodie Tranvoiz**  
Chargée d'études alimentation  
environnement lait  
elodie.tranvoiz@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**22**



**Claire Walbecque**  
Chargée d'études  
bâtiment porc  
claire.walbecque@  
bretagne.chambagri.fr  
page  
**26**

**RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 22 DÉCEMBRE  
pour le prochain numéro du mag !**

# 1<sup>ère</sup> Journée régionale LAITIÈRE des Chambres d'agriculture de Bretagne et Institut de l'élevage



## INFLATION, RESSOURCES HUMAINES, partageons nos innovations !

**JEUDI 7 DÉCEMBRE**  
10 h > 16 h 30

Maison de l'agriculture à RENNES  
*avec retransmission sur*  
PLÉRIN, QUIMPER et VANNES

### Au programme

- **Inflation**, renouvellement de la main d'œuvre et raréfaction des ressources : quelles conséquences pour les exploitations laitières bretonnes ?
- Du champ à l'auge, comment **gagner en autonomie** ?
- **Génisses**, et si vous vous mettiez sur votre 25 ?
- Réaction et échanges entre participants suite aux résultats, animé par les élus sur chaque site
- **GNR** – repères et solutions pour optimiser sa consommation
- **La traite**, des solutions pour réduire sa pénibilité

### En savoir +

[bretagne.chambres-agriculture.fr](http://bretagne.chambres-agriculture.fr)  
rubrique Agenda

Benoît Rubin : [benoit.rubin@idele.fr](mailto:benoit.rubin@idele.fr)

Christian Veillaux :

[christian.veillaux@bretagne.chambagri.fr](mailto:christian.veillaux@bretagne.chambagri.fr)

Inscrivez-vous vite !



### Contact

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Guénaëlle Boudier - 07 88 40 81 14  
[guenaelle.boudier@bretagne.chambagri.fr](mailto:guenaelle.boudier@bretagne.chambagri.fr)

